DÉPLACEMENTS

Convention de financement entre Grand Lac et l'Etat relative au projet d'aménagements modes actifs du sud de l'agglomération de Grand Lac dans le cadre du 5ème appel à projets « Fonds mobilités actives – Aménagements cyclables »

1 DOCUMENT - Publié le 15 septembre 2022



https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/bureau-communautaire/bureaux-communautaires-2023/bureau-communautaire-du-3-janvier-2023/deliberations-1-6/convention-de-financement-entre-grand-lac-et-letat-relative-au-projet-damenagements-modes-actifs-du-sud-de-lagglomeration-de-grand-lac-dans-le-cadre-du-5eme-appel-a-projets-fonds-mobilites-actives-amenagements-cyclables-8311?

B_2022-09-06_DELIB07.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF, 1,7 MO)

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.